

Rétro-planning d'une formation certifiante (CAS, DAS, MAS)

	Procédure	Retro planning	Date
1.	Discussions préliminaires sur le développement d'une nouvelle formation continue certifiante (CAS, DAS, MAS)	J - X	
2.	<p>Conception de la nouvelle formation par un·e responsable académique en collaboration avec la FCUE, à l'aide des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formulaire projet de formation (public cible et conditions d'admission, objectifs, structure de la formation, approche pédagogique, etc.) • Budget prévisionnel • Rétro-planning • Préavis favorable de la/des Faculté(s) (UNIL ou EPFL) <p><i>La FCUE met à disposition les documents nécessaires au/à la responsable de formation et l'accompagne dans sa démarche.</i></p>	J -18 mois	
3.	<p>Élaboration et validation par FCUE des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Programme, plan d'études, modes d'évaluation et détermination du nombre de crédits ECTS • Règlement d'études • Budget et détermination du seuil d'autofinancement • Plan de communication 	J -12 mois	
5.	Élaboration et validation de la brochure	J - 10 mois	
4.	Approbation du règlement d'études par la/les Faculté(s) et la Direction (UNIL ou EPFL)	J -10 mois	
6.	Lancement de la promotion (en fonction du calendrier promotionnel de la FCUE)	J -9 mois	
7.	Fin du délai d'inscription, sélection des candidat·e·s et décision finale de lancer la formation (nombre minimum de participant·e·s nécessaire à l'autofinancement de la formation)	J - env. 4 mois	
8.	Début du cours	Jour J	
9.	Boucllement du cours	Fin cours + 3 mois	